ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question écrite n° 25419

Texte de la question

Mme Marisol Touraine attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la question du respect des droits humains en Chine, et plus particulièrement au Tibet. En effet, la répression chinoise à l'égard du peuple tibétain dure depuis plusieurs semaines maintenant. La Chine a affirmé vouloir renouer le dialogue avec le Dalaï-Lama et c'est une bonne chose, mais les violences, elles, ne cessent pas. De plus, la politique du gouvernement chinois, en termes de respect des droits de l'Homme, est plus que contestable et il devient urgent de réagir. Il faut mettre fin aux mesures extrajudiciaires telles que les arrestations « à domicile » ou les poursuites sur des charges de subversion de l'État, charges qui entraînent des condamnations pour 5 ans d'emprisonnement. Il est urgent que cessent les exécutions sommaires et les atteintes à la liberté de la presse et à la liberté d'opinion, à commencer par les restrictions concernant Internet. Dans ce contexte, la France ne peut rester sourde aux exactions dont sont victimes les Chinois et les Tibétains. La Chine accueille cet été les jeux Olympiques sur son territoire. Cet événement est porteur de valeurs fortes sur la paix et les droits humains. Elle lui demande donc si le Gouvernement français entend prendre une position forte, en boycottant la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation des droits de l'homme en Chine et particulièrement au Tibet. La France suit avec attention l'évolution de la situation au Tibet. Le ministre des affaires étrangères et européennes a exprimé publiquement sa préoccupation devant les événements au Tibet dès le 16 mars. La France et ses partenaires européens ont pris position dès le 17 mars dans une déclaration commune. La France considère que le dialogue est le seul moyen de parvenir à une solution durable qui prenne en compte le particularisme culturel et religieux du peuple tibétain tout en respectant la souveraineté de la République populaire de Chine. Les autorités chinoises et les représentants du dalaï-lama ont décidé de renouer le dialogue et se sont rencontrés le 4 mai à Shenzhen, dans le Sud de la Chine. Il s'agit là d'un développement très positif que le Président de la République a immédiatement salué. La France espère des avancées concrètes lors de la prochaine rencontre annoncée par les deux parties. Les autorités françaises ont abordé à plusieurs reprises le sujet avec les responsables chinois ces trois derniers mois. Les commissaires européens compétents en ont fait de même. Par ailleurs, l'Union européenne entretient un dialogue bi-annuel sur les droits de l'homme avec la Chine. La dernière session a eu lieu le 15 mai 2008 en Slovénie, la question du Tibet y a été abordée. La France et ses partenaires européens sont opposés au boycott des jeux Olympiques, considérés comme un grand événement sportif international. Le dalaï-lama lui-même a réitéré son soutien aux jeux Olympiques d'été à Pékin. Concernant la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques de Pékin, le Président de la République appréciera ce qu'il convient de faire en fonction de l'évolution des événements.

Données clés

Auteur : Mme Marisol Touraine

Circonscription : Indre-et-Loire (3e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 25419
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes
Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 juin 2008, page 4978
Réponse publiée le : 8 juillet 2008, page 5869